



613 729 6668  
casw@casw-acts.ca www.casw-acts.ca

M229 - 1554 Carling Avenue  
Ottawa, Ontario K1Z 7M4

## **Demande de propositions**

Centre d'immigration pour les travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger (TSFE)

Évaluation par l'ACTS des titres de compétences étrangers

### **Présentation de l'organisation**

L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) représente la profession du travail social à l'échelle nationale depuis 1926. Cette association soutient ses membres et fait progresser la justice sociale au Canada. Sa Fédération rassemble 10 organisations partenaires provinciales et territoriales, coordonnées par un bureau national établi à Ottawa.

Depuis plus de 45 ans, l'ACTS offre aux travailleuses et travailleurs sociaux formés hors du pays (TSFE) un service d'évaluation des titres de compétences étrangers.

### **Présentation**

L'ACTS a reçu un financement d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), dans le cadre du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers. Ce financement vise à renforcer, améliorer et rationaliser l'évaluation des titres de compétence acquis à l'étranger. L'ACTS élabore et déploie à cette fin un portail en ligne destiné aux travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger (TSFE) souhaitant immigrer au Canada.

L'ACTS remplit deux rôles essentiels auprès des travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger (TSFE). Elle offre d'abord un service d'évaluation juste et équitable des titres de compétences. Elle aide ensuite la profession, y compris les personnes formées ailleurs, à obtenir les permis nécessaires pour exercer et soutenir des personnes, des familles et des communautés plus fortes.

L'ACTS évalue chaque année les titres de compétences d'environ 600 TSFE. Vous trouverez les questions et réponses sur ce processus ici : <https://www.casw-acts.ca/fr/formes-letranger/evaluation-des-titres-de-competences-obtenus-letranger-questions-et-reponses>. Vous trouverez les procédures d'évaluation ici : <https://www.casw-acts.ca/fr/ce-que-nous->

[faisons/travailleuses-et-travailleurs-sociaux-form%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9tranger.](#)

## **Objectif et exigences**

L'ACTS lance un appel de propositions pour créer un Centre d'immigration destiné aux TSFE. Ce centre comprendra des contenus en ligne et des ressources multimédias complets, conçus pour aider les travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger à comprendre et à gérer l'évaluation, l'inscription, les voies d'immigration et l'emploi au Canada. Les règles de gouvernance de l'ACTS exigent un minimum de trois devis pour attribuer ce marché.

## **Objectifs généraux**

Ce projet vise à renforcer les ressources offertes aux travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger (TSFE). L'ACTS élaborera l'ensemble du contenu d'un Centre d'immigration en ligne pour les TSFE, lequel centre sera hébergé sur son site web.

Le Centre soutiendra les TSFE grâce à des ressources de haute qualité sur l'immigration et l'installation. Ces ressources recherchées, sélectionnées, coordonnées et élaborées avec soin faciliteront l'évaluation, l'enregistrement et le parcours d'immigration des TSFE au Canada.

Le Centre offrira un contenu complet et convivial tel que vidéos, webinaires et autres ressources pour aider les TSFE à comprendre la profession et à s'y orienter au Canada. Il traitera de l'histoire du travail social au Canada, du rôle des trois piliers de la profession (formation, réglementation et association), des niveaux de gouvernement, de la législation en travail social et du paysage professionnel dans les différentes régions du pays.

Le Centre proposera aussi des liens vers des ressources sélectionnées sur l'immigration et le travail social, émanant de tous les niveaux de gouvernement. Des TSFE y témoigneront de leur parcours détaillé, depuis la période précédant leur arrivée jusqu'à l'évaluation de leurs titres de compétences, leur inscription et leur emploi. Le Centre orientera également vers des formations complémentaires sur la pratique du travail social en contexte canadien, notamment des cours et des formations continues portant sur les cultures autochtones, les systèmes d'oppression et l'expérience actuelle de la colonisation.

## **Portée du projet et livrables**

### **Phase 1 : Planification, recherche et sélection (mois 1 à 3)**

- Plan de travail détaillé avec jalons et rôles. Incluant des points réguliers toutes les deux semaines avec la responsable du programme de TSFE.

- Analyser l'environnement des ressources pertinentes pour les TSFE en matière d'immigration, d'établissement, d'accréditation, d'associations et de réglementation (aux niveaux fédéral et provincial ou territorial).
- Recenser et résumer les processus clés : évaluation des titres de compétences, enregistrement réglementaire et voies d'immigration connexes pour les travailleuses et travailleurs sociaux.
- Identifier les formations existantes et les offres de formation continue axées sur la pratique du travail social au Canada, y compris les contenus autochtones et les cadres anti-oppressifs ou antiracistes.
- Recenser le contenu existant de l'ACTS et les ressources externes qui peuvent être réutilisées ou auxquelles il est possible de renvoyer. Analyse des lacunes avec des recommandations sur les domaines dans lesquels l'ACTS devrait créer du nouveau contenu ou renvoyer à des sources externes.
- Définir le cadre et la structure du contenu, notamment les sections, les sujets, les étapes du parcours, la répartition régionale, les messages clés, le niveau de lecture et l'accessibilité.
- Rédiger le contenu de base essentiel : aperçu du travail social au Canada, histoire de la profession et rôle de l'ACTS ; trois piliers (formation, réglementation, association) ; paliers de gouvernement, législation en travail social et contextes régionaux de la pratique.
- Identifier toutes les parties prenantes à consulter : organismes de réglementation du travail social, associations professionnelles de travailleuses et travailleurs sociaux (y compris celles hors de la fédération nationale), écoles de travail social, IRCC, prestataires de services d'immigration et services provinciaux de l'immigration. Recueillir leurs points de vue sur l'expérience des travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger. Veiller à intégrer des voix diverses et représentatives dans les activités de consultation.
- Élaborer et mener une enquête auprès des TSFE ayant utilisé l'évaluation de l'ACTS. Cette enquête portera sur leur parcours vers l'exercice du travail social au Canada, notamment leur expérience en matière d'évaluation, de réglementation et d'emploi. Elle recueillera aussi les informations qu'ils auraient souhaité connaître avant d'entamer le processus.

## Phase 2 : Consultations/Élaboration du contenu (mois 3 à 9)

- Consulter toutes les parties prenantes pour explorer les défis et obstacles auxquels se heurtent les TSFE dans le système. Ces consultations permettront de valider les conclusions de la phase 1, de confirmer les priorités en matière de contenu et de combler les points de vue manquants. Elles serviront également à recueillir les bonnes pratiques et les besoins en information, puis à formuler des recommandations pour la collaboration en cours et les projets futurs.

- Élaborer les plans et documents d’entrevue, critères de recrutement, formulaires de consentement et guides d’entrevue pour créer les profils et le contenu relatifs aux TSFE. Fonder ces documents sur les résultats de l’enquête menée auprès des TSFE.
- Mobiliser les TSFE, le corps enseignant, les organismes de réglementation, les organisations partenaires et les tiers concernés pour qu’ils contribuent au contenu.
- Planifier le contenu pour les vidéos et webinaires (sujets, ordre, résultats d’apprentissage).
- Élaborer l’ensemble du contenu, notamment en structurant les ressources sélectionnées, en produisant des vidéos ou webinaires et en créant les profils des TSFE.
- Repérer et documenter les possibilités de formation continue (cours et FPC), en particulier celles portant sur les cultures autochtones, la colonisation et les pratiques anti-oppressives. Préparer des notes d’orientation destinées aux TSFE sur la manière et le moment d’y recourir.

### Phase 3 : Formation/Transfert/Recommandations (mois 9 à 12)

- Le contenu final couvrira l’ensemble de l’expérience, du parcours et des défis des TSFE souhaitant faire carrière au Canada. Il décrira chaque étape, de la préparation avant l’arrivée à l’intégration professionnelle complète, en signalant les principaux obstacles et en recensant les soutiens et ressources disponibles. De nouveaux contenus et supports d’apprentissage viendront enrichir le Centre, notamment des webinaires sur des sujets convenus. Des profils complets de TSFE illustreront chaque sujet, offrant un contexte réel et enrichissant l’expérience globale des utilisatrices et utilisateurs.
- Architecture de contenu recommandée pour le Centre (structure des sections, types de pages, suggestions de navigation). Modèles pour les principaux types de contenu, feuille de style pour le contenu du Centre (langue, titres, terminologie inclusive, majuscules, citation/attribution de ressources externes).
- Guide de maintenance du contenu et formation du personnel (c.-à-d. où se trouve chaque liste de ressources, à quelle fréquence la réviser, les rôles et les processus pour les mises à jour, et comment maintenir le Centre à jour).
- Livraison de tous les fichiers sources (documents, webinaires, feuilles de calcul, diapositives, scripts, transcriptions brutes) dans les formats convenus, avec une structure de fichiers claire.
- Remise d’un rapport final et de recommandations (par exemple, concernant les collaborations en cours et les projets futurs).

### Calendrier et budget

Il s’agit d’un projet d’un an débutant le 1<sup>er</sup> juin 2026. Tous les livrables doivent être présentés à l’ACTS au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2027.

Le budget maximal du projet s'élève à 90 000 CAD, honoraires professionnels, frais de déplacement et taxes applicables compris. Veuillez détailler la TVH séparément. Les frais de consultation, d'intervenantes et intervenants, de traduction et de plateforme de webinaire ne sont pas inclus dans ce budget, mais l'ACTS doit les approuver au préalable.

### **Qualifications**

- Les soumissionnaires doivent avoir des bases solides dans la profession du travail social, notamment une connaissance ou une expérience du paysage canadien du travail social, des professions réglementées ou des professionnels formés à l'étranger.
- La capacité de mener des consultations de fond auprès d'un large éventail de parties prenantes est essentielle. La personne retenue doit pouvoir dialoguer avec les membres de la communauté en français et en anglais.
- Expérience en stratégie et en création de contenu en ligne, idéalement dans le secteur des organismes à but non lucratif, des associations professionnelles ou du domaine de l'installation et de l'immigration.
- Capacité à créer du contenu accessible et en langage clair pour des publics divers, y compris les nouveaux arrivants. Expérience dans la conception ou la production de vidéos ou de webinaires éducatifs.
- Expérience de l'intégration de perspectives équitables, anti-oppressives et tenant compte des traumatismes. Expérience de la collaboration avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

### **Exigences relatives aux propositions et procédure de soumission**

#### Comment présenter sa proposition ?

Les propositions ne doivent pas dépasser 10 pages. Veuillez les soumettre sous la forme d'un seul fichier PDF (et, le cas échéant, de tout fichier supplémentaire au sein d'un fichier ZIP), comprenant :

- Profil de l'organisation et informations juridiques
- Expérience pertinente
- Démarche proposée
- Plan de travail et calendrier du projet, avec jalons et allocation des ressources
- Tarification et budget détaillés
- Clauses contractuelles, garanties et exclusions proposées
- Équipe de projet, CV et fonctions
- Références de projets similaires réalisés

L'ACTS se réserve le droit de refuser l'offre la plus basse ou toute offre soumise. Elle peut accepter ou rejeter une ou l'ensemble des offres, ne pas tenir compte des irrégularités, annuler l'appel d'offres ou le relancer. L'ACTS n'assume aucune responsabilité pour les coûts engagés

par les organisations dans la préparation de leurs offres. Aucun paiement ne sera versé pour la préparation et la soumission d'une offre en réponse au présent appel. Si l'ACTS menait des entretiens dans le cadre du processus de sélection, elle versera des honoraires de 75 \$/heure à titre de compensation. Les soumissions tardives seront refusées. Tous les produits et toute la propriété intellectuelle issus de ce projet demeureront la propriété de l'ACTS.

#### Critères d'évaluation

L'engagement envers l'équité, la diversité, l'inclusion, l'appartenance et l'accessibilité sera pris en compte dans l'ensemble des critères d'évaluation.

- Compréhension de la portée et des objectifs du projet (25 %)
- Méthodologie et plan de travail proposés (25 %)
- Capacité organisationnelle et expérience pertinente (20 %)
- Qualifications et expertise de l'équipe (15 %)
- Budget, rentabilité et valeur (10 %)
- Innovation et durabilité (5 %)

#### Soumissions

Veillez envoyer toutes vos **questions** au **plus tard le 15 avril 2026** et les **propositions** au **plus tard le 30 avril 2026** à :

**Heather Hallett**

**Gestionnaire de programme — Évaluation des titres de compétences étrangers**

[heather.hallett@casw-acts.ca](mailto:heather.hallett@casw-acts.ca)

L'ACTS souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Elle encourage les candidatures de groupes méritant des mesures d'équité : personnes noires, membres des Premières Nations, Métis et Inuits, personnes d'origines culturelles diverses, personnes de toutes identités de genre et orientations sexuelles, et personnes en situation de handicap.

Si vous avez besoin d'aménagements pour la procédure d'appel d'offres, n'hésitez pas à nous écrire à [casw@casw-acts.ca](mailto:casw@casw-acts.ca).